

Aide aux Jeunes
Mai 2021
N° 111



flash-Info

UNESSA

SOMMAIRE

- > [Actualités/Nouveautés](#) **1**
- > [Formations, colloques et journées d'étude](#) **3**
- > [Parutions, articles de presse et interview](#) **4**
- > [Agenda](#) **6**

NEWS

Actualités / Nouveautés

Renforcement covid, arrêté PFA et étanchéité des enveloppes

Depuis de longs mois maintenant, le secteur est en attente des arrêtés individuels pour le renforcement dans le cadre de la crise du Covid. Le Cabinet avait été interpellé à ce sujet le mois dernier et avait répondu que les arrêtés continuaient d'avancer dans leur parcours législatif. Depuis lors, nous n'avons reçu aucune information ni documents officiels.

Deux avancées toutefois durant ce mois de mai: deux arrêtés que nous attendions sont parus au Moniteur belge. En début du mois, l'arrêté permettant de déroger, pour les années 2020 et 2021, aux règles normalement applicables en matière d'étanchéité des enveloppes 'frais de personnel' et 'frais de fonctionnement' en doublant le pourcentage habituellement admis est ainsi paru.

De même, l'arrêté permettant l'admissibilité de la prime de fin d'année à hauteur de la fonction publique est paru le 18 mai au Moniteur.

Accord non marchand et renforcement de 3 millions

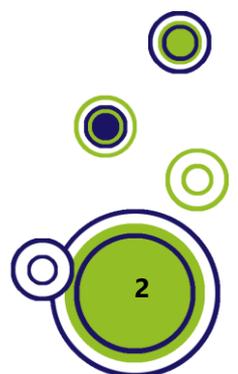
Pour rappel, 8 millions avaient été dégagés pour le secteur de l'enfance et de l'Aide à la jeunesse. Pour notre secteur, nous disposerons de 3 millions d'euros récurrents et pérennes. Plusieurs réunions ont eu lieu entre organisations syndicales, Cabinet, Administration et fédérations patronales afin de trouver une manière de distribuer ce budget. Pour rappel, la position de l'Inter-fédérations AAJ est la défense de deux jours de congé supplémentaires pour tout le secteur AAJ combinés à une augmentation du taux de charge.

A l'heure d'écrire ces lignes, aucun accord n'a été trouvé, chacune des parties restant sur ses positions.

Ces discussions sont également à mettre en parallèle avec le budget qui a été annoncé dans le cadre des Accords du non-marchand. Suite au dernier conclave budgétaire, 20 millions avaient été annoncés. Ce montant est actuellement en discussion concernant les modalités, les moyens, le périmètre, les mesures, etc. Ce n'est que le début des négociations !

Prime d'encouragement sous la forme d'éco-chèques

Le dernier conclave budgétaire avait également annoncé qu'un peu plus de 4,5 millions avait été dégagés pour une prime d'encouragement pour le secteur. Cela représenterait 250 € par travailleur sous la forme d'éco-chèques. Pour le moment, les discussions et négociations sont en cours concernant la façon dont ces éco-chèques seront distribués.





Formations, colloques et journées d'étude

19/11/2021: Journée d'études sur les écrits professionnels des éducateurs spécialisés dans le secteur de l'AJ

**Haute École
Léonard
de Vinci**

En collaboration avec le cabinet de l'Aide
à la Jeunesse et de l'enseignement supérieur

(RÉ) ENCHANTER L'ÉCRIT
DES FREINS AUX LEVIERS D'ÉCRITURE
DANS LE MÉTIER D'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ
SECTEUR DE L'AIDE À LA JEUNESSE

JOURNÉE D'ÉTUDE
vendredi 19/11/21

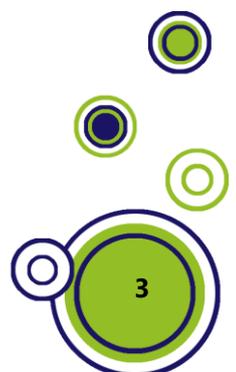
Constats et perspectives

AVEC LA PRÉSENCE DE MADAME LA MINISTRE DE L'AIDE À LA JEUNESSE
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR VALÉRIE GLATIGNY ET DU DÉLÉGUÉ
GÉNÉRAL AUX DROITS DE L'ENFANT BERNARD DE VOS.

Campus Woluwé (Parnasse)
Avenue Emmanuel Mounier, 84
1200 Bruxelles (métro Alma)

Informations à venir
formation.continue@vinci.be

Infos: formation





Parutions, articles de presse et interview

Hausse du budget pour renforcer les services de l'Aide à la jeunesse (Guidesocial.be du 12/05/2021)

Face à une fragilité grandissante au sein des familles, suite aux confinements successifs, de nouveaux moyens ont été débloqués par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'occasion de l'ajustement budgétaire pour renforcer les services d'aide à la jeunesse.

[Lire l'article](#)



“Non-Marchand On Tour” : pour une revalorisation des métiers ! (Guidesocial du 19/05/2021)



Le secteur du non-marchand reproche au gouvernement bruxellois son manque de considération envers les travailleurs et entend obtenir une revalorisation des métiers du secteur. Une action de contestation aura lieu ce jeudi 20 mai et d'autres suivront si de premières réponses concrètes ne sont pas apportées. [Lire l'article](#)

Travail associatif - Extension à d'autres activités: l'UVCW pour une modification de l'avant-projet de loi (Uvcw.be - 21/05/2021)



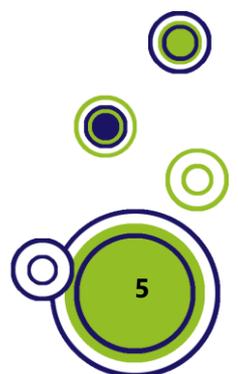
L'Union des Villes et Communes de Wallonie a participé à une concertation avec le cabinet de Frank Vandenbroucke, Ministre des Affaires sociales, concernant la loi sur le travail associatif. Et ce, avec ses associations sœurs, la VVSG et Brulocalis, à la suite de l'envoi d'un courrier commun. Lors de cette concertation, il a été demandé aux trois associations de se positionner officiellement, via l'envoi d'un courrier, sur l'extension à d'autres activités que le seul secteur sportif actuellement visé par le régime temporaire du travail associatif pour cette année 2021. [Lire l'article](#)

Communiqué de presse du 27/05/2021: Détention d'enfants pour des raisons de migration : le gouvernement face à ses contradictions



L'accord de gouvernement affirme que «Des mineurs ne peuvent pas être détenus en centre fermé». Le secrétaire d'État à l'asile et à la migration, Sammy Mahdi, l'a confirmé à plusieurs reprises. Pourtant, il poursuit actuellement une procédure au Conseil d'État qui porte précisément sur les conditions de l'enfermement des enfants au centre 127bis. Les associations dénoncent ce double discours. Elles appellent le gouvernement à respecter les engagements pris et à adopter au plus vite une loi qui met un point final à la détention d'enfants pour des motifs liés à la migration.

[Lire le communiqué de presse](#)





Agenda UNESSA Secteur Aide à la Jeunesse

Juin 2021

LUN.	MAR.	MER.	JEU.	VEN.	SAM.	DIM.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10 CC transversal Vidéoconférence	11	12	13
14	15 CS AJ Vidéoconférence	16	17 IF AAJ CC Hainaut Vidéoconférence	18 CC AMO Présentiel	19	20
21	22 CC Liège Vidéoconférence	23	24	25	26	27
28	29	30				

02/07: CC SAS (présentiel)



Editeur responsable

Daniel Thérasse – Directeur Général-Adjoint

Rédaction et réalisation

Diane Englebert – Coordinatrice sectorielle AJ

Suzana Pacheco – Secrétaire AJ

Hatice Ozturk – Directrice administrative & ressources humaines

Ségolène Jacquemin – Chargée de Communication

UNESSA

Chaussée de Boondael

N°6 - bte 14

1050 Bruxelles

Tél: 02/648.69.16 ou

02/648.75.98

Fax: 02/648.83.40

www.fissaaaj.be

fissaaaj@fissaaaj.be

